

Réaction à la publication du rapport Banking on Climate Chaos – Juin 2025

En synthèse

La stratégie climat du Crédit Agricole repose d'une part sur le retrait progressif du financement des énergies fossiles, et d'autre part sur l'investissement massif dans les énergies renouvelables.

Concernant le rapport Banking on Climate Chaos, nous avons relevé plusieurs erreurs méthodologiques, signalées aux rédacteurs, qui n'ont pas été prises en compte.

Par ailleurs, la Fédération Bancaire Française a récemment publié un rapport sur le financement de la transition écologique, dans lequel les banques françaises, dont le Crédit Agricole, se classent comme les leaders dans ce domaine, et aucune d'entre elles ne figure dans le top 10 du marché mondial 2024 des financements du secteur des énergies fossiles.

En détail

A l'occasion de la publication du rapport Banking on Climate Chaos, nous tenons à souligner deux éléments importants.

D'une part, dans le rapport récent de la Fédération bancaire française publié le 25 mai 2025, les banques françaises dont le Crédit Agricole se classent comme les leaders du financement de la transition écologique. Aucune banque française ne figure dans le top 10 du marché mondial 2024 des financements au secteur des énergies fossiles (prêts et structuration d'émissions obligataires) selon la League Table Oil & Gas Bonds 2024 + Oil & Gas Loans 2024 (source Bloomberg). De plus, le Crédit Agricole est au 5^e rang dans le top 10 du marché mondial des financements de projets renouvelables. Selon l'Anthropocene Fixed Income Institute, le Crédit Agricole est la banque qui a le meilleur ratio "green to brown".

Par ailleurs, lors de l'analyse des données utilisées pour le rapport, nous avons identifié plusieurs erreurs. Nous les avons indiquées aux rédacteurs lors de la phase de révision et nous regrettons vivement qu'elles n'aient pas été corrigées.

- Le rapport cumule dans le temps des transactions dont une bonne partie ne sert qu'à refinancer des facilités existantes, pour la plupart des lignes de sécurité non utilisées. Il y a donc du multiple comptage.
- Le rapport inclut des financements à des entreprises sans production d'énergie fossile, voire à des projets d'énergie renouvelables
- Le rapport comprend plusieurs erreurs dans les montants qui nous sont attribués
- Le rapport confond certaines opérations de financement avec des opérations d'investissement pour tiers faites par notre filiale de gestion d'actifs

Rappel de la stratégie climat de Crédit Agricole

Le Crédit Agricole a fait le choix en fin d'année 2023 d'accélérer son plan de transition et de concentrer ses financements sur les projets d'énergies renouvelables et bas carbone pour accélérer leur déploiement. Fin 2023, au lendemain des décisions de la Cop28, le Crédit Agricole a pris l'engagement d'accélérer son plan de transition. Des mesures ont été annoncées publiquement le 14 décembre 2023 et le Crédit Agricole a publié son [plan de transition climat Destination 2050](#) en novembre 2024.

Le plan de transition du Crédit Agricole repose sur trois axes complémentaires :

1 - Concentrer ses financements sur les projets d'énergies renouvelables et bas carbone pour accélérer leur déploiement :

- Le Crédit Agricole est le 1^{er} financeur privé et le 1^{er} investisseur privé des énergies renouvelables en France ;
- Entre 2020 et 2024, pour quatre euros désinvestis de l'extraction des énergies fossiles, le Crédit Agricole a alloué quatorze euros aux énergies bas carbone. Les encours des financements accordés aux énergies bas carbone ont augmenté de +141 % sur la même période pour atteindre 26,3 milliards d'euros à fin 2024.

Le Crédit Agricole fait le constat d'un manque de projets d'énergies renouvelables finançables, pas d'un manque de financement de ces projets. Aussi, le Crédit Agricole étudie tous les projets d'énergies renouvelables y compris ceux des acteurs du secteur pétrole et gaz.

Pour accélérer son action pour les énergies renouvelables, le Crédit Agricole a créé un nouveau métier, Crédit Agricole Transitions & Energies qui a deux principales missions : la production et la fourniture d'électricité décarbonée favorisant les circuits courts, en coopération avec les acteurs des territoires ; le conseil et les solutions en transitions, en accompagnant les démarches de sobriété des clients.

2 - Accompagner, en tant que banque universelle, la transition de tous, l'équipement de toutes les entreprises et de tous les ménages (ex : j'ecorénoe mon logement, Carbioz, création d'un fonds dédié aux transitions agri agro...)

3 - Poursuivre une trajectoire de sortie du financement des énergies carbonées.

- Objectif de réduction de 75 % les émissions de CO2 liées au financement du pétrole et du gaz d'ici 2030 (-70 % à fin 2024)
- Concrètement pour les producteurs d'énergie fossile :
 - Pas de financement de nouveaux projets d'extraction-production d'énergie fossile.
 - Examen des financements corporate au cas par cas selon une appréciation mise à jour régulièrement, en tenant compte des engagements des clients dans la transition vers les énergies renouvelables.
 - Aucun financement à des producteur indépendants, dont l'activité est consacrée exclusivement à l'exploration ou à la production de pétrole et gaz
 - Aussi, la banque n'accepte pas de mandats de conseil d'émissions obligataires d'entreprises impliquées dans l'exploration et la production d'hydrocarbures fossiles, sauf s'ils portent sur des obligations vertes ou des sustainability-linked bonds.

Ces engagements positionnent le Crédit Agricole parmi les banques les plus engagées au monde sur le chemin de la transition énergétique.